

L'Allemagne refuse que l'Italie continue de juger les crimes nazis

Slate.fr - Il y a 7 h

Réagir commentaires | 3

La Cour internationale de justice de La Haye, aux Pays-Bas, a reçu une plainte de [l'État allemand, qui estime que l'Italie essaye illégalement d'obtenir des compensations](#) pour les crimes de guerre commis pendant la Seconde Guerre mondiale.

D'après l'Allemagne, une jurisprudence de 2012 interdit aux tribunaux autres qu'allemands de condamner l'État pour des crimes commis par les troupes nazies. En 2008, la Cour suprême de cassation, la plus haute juridiction italienne, avait condamné l'Allemagne à payer un million d'euros aux familles de neuf personnes exécutées par des soldats allemands en Toscane en 1944.

Saisi par l'Allemagne, [le tribunal de La Haye avait en effet estimé en 2012](#), qu'en acceptant de juger cette affaire, les tribunaux italiens avaient «violé l'obligation de respecter l'immunité dont bénéficie la République fédérale d'Allemagne en vertu du droit international».



© Fournis par Slate

L'Allemagne refuse que l'Italie continue de juger les crimes nazis

À LIRE AUSSI [L'épineuse question de la réparation des crimes nazis durant la Seconde Guerre mondiale](#)



Vidéo: Viols pendant la guerre d'Algérie, un scandale occulté (France 24)



25 procès depuis 2012

Malgré ce verdict, les tribunaux italiens ont continué d'accepter ce genre de plainte. Berlin affirme que plus de 25 procès similaires se sont tenus en Italie depuis 2012, et que les juges ont plusieurs fois condamné l'Allemagne à des réparations.

Deux procès en particulier ont provoqué la plainte allemande. Car Berlin craint que les procédures en cours se terminent par la saisie de propriétés immobilières romaines appartenant à son gouvernement.

L'Allemagne se défend en soulignant que depuis sa défaite de 1945, elle a payé des milliards en réparations aux pays ayant souffert de la Seconde Guerre mondiale. Les procédures du tribunal de La Haye peuvent mettre des années, mais en attendant du jugement, Berlin a demandé à la cour d'interdire à l'Italie de mettre en vente quoi que ce soit tant que le litige est encore ouvert.

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



G Gala

Mort de Régine : qui étaient les hommes de sa vie ?

11 1

Voici

RFI

La télévision russe imagine une attaque nucléaire contre trois capitales européennes



400



interloque fortement les internautes

Les fans de The Voice se sont crus devant Les reines du shopping ce samedi 30 avril 2022. La tenue d'une candidate a beauco...



129

4



Gala Gala

Anne Hidalgo au centre d'une nouvelle polémique : ce projet qui fait grincer des dents

Suivre

Afficher le profil

Hélène Graffeuille - Il y a 12 h



Réagir



35 commentaires



179



© Stéphane Lemouton / Bestimage / GALA

© Stéphane Lemouton / Bestimage

Anne Hidalgo au centre d'une nouvelle polémique : ce projet qui fait grincer des dents

La transformation des abords de la tour Eiffel souhaitée par Anne Hidalgo, la maire de Paris, et son



polémique : l'abattage de plusieurs arbres dont certains seraient centenaires.

Alors que les **Jeux olympiques de Paris** approchent, Anne Hidalgo, [très critiquée ces derniers jours](#), et la municipalité multiplie les **projets de rénovation** afin de pouvoir accueillir les millions de visiteurs attendus pour l'événement. Mais certains de ces programmes font face à un lever de boucliers, c'est notamment le cas pour celui des **abords de la tour Eiffel** qui ne fait pas l'unanimité du côté des associations de protection de la nature. La municipalité envisageait d'**abattre 42 arbres dont certains centenaires** pour construire des bâtiments commerciaux comme une bagagerie pour les touristes ou encore des bureaux. Une pétition relayée par l'animateur **Nagui** ou encore [le journaliste et militant écologiste Hugo Clément](#) a déjà récolté près de 45 000. "*Signons massivement la pétition pour demander à Anne Hidalgo de renoncer à la coupe des vieux arbres autour de la Tour Eiffel !*", avait écrit [le compagnon d'Alexandra Rosenfeld](#) sur Twitter. Et d'ajouter : "**Chaque arbre compte et une replantation ne compense pas.**"

Une mobilisation qui semble commencer à porter ses fruits. Le premier adjoint de la ville de Paris, Emmanuel Grégoire, a déclaré sur le réseau social, ce samedi 30 avril, qu' "**aucun arbre centenaire ne sera abattu, nous en prenons l'engagement.**" Une promesse qui vaudrait pour deux arbres centenaires pour lesquels l'équipe d'Anne Hidalgo va trouver une solution. Le premier adjoint a également précisé que **22 arbres devraient être finalement abattus** et non 42 comme le prévoyait le projet initialement, rapporte [Franceinfo](#).

> [Découvrez en photos le métier d'Anne Hidalgo et celui des autres candidats à la présidentielle avant de se lancer en politique](#)

Pour Hugo Clément, tous les arbres doivent être sauvés

"*Un premier pas important*" de la municipalité qui a été salué par le journaliste écologiste. Mais ce dernier souhaite que la mairie de Paris aille encore plus loin : "**Il faut que les non-centenaires soient également épargnés ! Il est important d'éviter toute coupe/bétonisation**", insiste [le papa de Jim](#). Et de conclure : "**Ces bagageries et bureaux ne sont pas indispensables. Les arbres et la pleine terre, oui.**" Affaire à suivre...

À lire aussi

[VIDEO – Arthur Germain n'a pas voté pour sa mère Anne Hidalgo : "J'ai le droit de ne pas utiliser la langue de bois" - Gala](#)

Article écrit en collaboration avec 6Medias.

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS

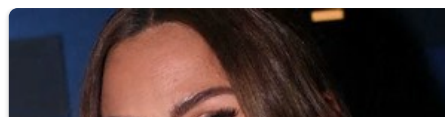


PHOTO - "Je suis en maillot, me filme pas"... Vitaa en vacances et excédée



77 3



La télévision russe imagine une attaque nucléaire contre trois capitales européennes



400



EXCLU GALA - Brigitte Macron en deuil : ce décès familial qui la mobilise loin du président

Ce dimanche 1er mai, Brigitte Macron ne participera pas à la cérémonie du muguet à l'Élysée pour des raisons personnelles. Un...



98

